EST-IL PERMIS DE PRATIQUER L'EFFLEUREMENT SUR DES CHAUSSETTES TRANSPARENTES ?

Publié par Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz. Publié dans Purification



Est-il permis de pratiquer l'effleurement sur des chaussettes transparentes ?
Par l'éminent Cheikh, l'Imam Abdul'Aziz Ibn Abdillah Ibn Baz

Question :
Quel est le jugement de l’effleurement sur les chaussettes transparentes ?

Réponse :

On compte parmi les conditions de l'effleurement sur les chaussettes : qu'elles soient épaisses et couvrantes. Alors si elles sont transparentes, il n'est pas valide de pratiquer l'effleurement dessus. En effet, dans cette situation le pied est comme découvert.

[Fin de la réponse de l’éminent Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz, qu’Allah lui fasse miséricorde]

Traduit et publié par an-nassiha.com

Source : https://binbaz.org.sa/fatwas/3716/المسح-على-الجوارب-الشفافة